

Nous, personnels du lycée René Cassin de Tarare, réunis en heure d'information syndicale le vendredi 19 mars 2021, soutenus par les sections syndicales SNFOLC et SNES-FSU, CGT Educ'action et SUD éducation **exigeons l'abandon du projet de suppression d'un poste de CPE et le rétablissement d'une DHG à la hauteur des besoins.**

C'est pourquoi :

**Nous serons en grève le jeudi 25 mars
et nous nous rassemblerons devant le rectorat à 13h30
avant le début du CTA.**

**Nous appelons tous les établissements du secondaire, confrontés à
des suppressions de postes et de moyens, à nous rejoindre.**

Notre cité scolaire constituée à l'origine d'un collège, d'un lycée technologique et général ainsi que d'un lycée professionnel a été réduit à un collège, un lycée et une SEP. A cette occasion, le maintien du poste de CPE pour la section professionnelle avait été garanti par une délégation rectorale.

Aujourd'hui est annoncée la suppression de ce poste, ce qui désorganisera gravement le fonctionnement et l'efficacité de la vie scolaire. Les trois CPE ne suivent « que 858 lycéens » mais il est utile de préciser que notre établissement gère un internat de 90 élèves et qu'il est prévu que celui-ci soit labellisé « Internat du 21ème siècle » ce qui ne manquera pas d'alourdir leurs missions. Notre cité regroupe par ailleurs des élèves d'une grande mixité sociale dont la réussite doit beaucoup à l'investissement quotidien des CPE.

Nous refusons de payer le prix de l'austérité imposée par le gouvernement et soutenue par le rectorat. Les moyens existent : le ministre JM Blanquer a rendu 212 millions d'euros sur le budget 2020, l'équivalent de 4200 postes !